



Direction des Familles et de la Petite Enfance
Bureau des Relations Partenariales de la PMI et des Familles
Mission Familles

2019 DFPE/DASCO 206 - Resserrer les liens entre les familles, l'école, le collège et les équipes éducatives - Subventions (156 750 euros) à vingt-deux associations pour leurs actions dans les 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 17e, 18e, 19e et 20e arrondissements.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

En juin 2016, la Ville de Paris a adopté sa Stratégie « Faire le Paris des enfants et des familles » définissant plusieurs priorités : permettre à tous les enfants de bien grandir et s'épanouir à Paris, accompagner les parents dans l'éducation de leurs enfants et les aider à concilier leur vie familiale, professionnelle et personnelle, et construire une ville inclusive pour les enfants et les familles. Les attentes des familles, dans leurs relations avec l'école, sont de mieux comprendre la vie scolaire et périscolaire, de rencontrer plus facilement enseignants et chefs d'établissement, de contribuer à l'élaboration du projet éducatif ainsi que d'échanger entre parents lors de temps conviviaux.

Le Projet Éducatif Territorial 2016-2020, signé par la Ville de Paris, le Rectorat, la Préfecture et la Caisse d'Allocations Familiales de Paris réaffirme l'importance d'associer les parents, dans une logique de coéducation, à la scolarité de leurs enfants mais aussi aux projets périscolaires et extrascolaires en les faisant participer aux conseils périscolaires. Ce PEDT est en cours d'évaluation et sera renouvelé pour la période 2020-2024.

Dans cette dynamique, le dispositif « Paris Collèges Familles », copiloté par la Direction des Affaires Scolaires et la Direction des Familles et de la Petite Enfance, vise, depuis neuf ans, à encourager le rapprochement des familles de l'institution scolaire et particulièrement pour celles qui en sont les plus éloignées. Il se décline en actions co-construites par l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, dont les parents, autour de la vie du collège, à travers rencontres et activités partagées dans les établissements scolaires et dans des structures de proximité. L'implication des familles, des associations de parents d'élèves et des équipes éducatives dans la préparation et la participation à ces projets a été constatée.

Confortée par cette dynamique positive, la DFPE a lancé en 2016 un appel à projets visant à resserrer les liens entre les familles et l'école dans tout type d'établissement scolaire parisien.

Ainsi de nouvelles actions sont venues enrichir cette démarche globale qui concerne cette année 20 collèges et 55 écoles maternelles et primaires répartis dans 10 arrondissements (dont 9 en REP + et 46 en REP). Ces actions sont portées par 22 structures (5 centres sociaux et 17 associations). À noter que chaque année les nouveaux collèges bénéficiant de « Tous

Mobilisés ! » se voient systématiquement proposer un accompagnement « Paris Collèges Familles ».

Les partenaires associatifs savent s'intégrer à la vie des établissements et créer des liens entre les écoles et les familles du quartier. Leurs méthodes participatives et opérationnelles renforcent souvent les actions développées dans les espaces parents ou contribuent, le cas échéant, à leur émergence.

Aussi, il vous est proposé d'accorder, pour l'année scolaire 2019/2020, les subventions aux partenaires associatifs suivants :

- **L'Association d'accompagnement global contre l'exclusion (ADAGE)** située dans le quartier de la Moskova (18e arrondissement) met en œuvre pour la première année une « Action expérimentale et transversale en faveur des femmes du quartier prioritaire du 17e » visant à leur permettre de sortir de l'isolement en organisant des groupes de paroles entre mères dans les écoles maternelles et élémentaires du quartier, de mieux connaître les acteurs locaux œuvrant autour de la vie pratique, de la citoyenneté et de la parentalité (bibliothèques, associations, centres sociaux, services publics, accès au droit, santé...) et d'accompagner de jeunes mères dans leur insertion sociale et professionnelle.

- **L'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV)** (10e) pour ses actions :

- 1/ « **Volontaires en résidence dans les écoles primaires** » dans les 14e et 18e arrondissements. Des volontaires en service civique en résidence sont présents de 10 à 15 heures par semaine dans trois groupes scolaires du Réseau d'Éducation Prioritaire : école maternelle et élémentaire Maurice Rouvier (14e) pour la quatrième année, l'école élémentaire Fernand Labori (18e) pour la troisième année et l'école Charles Hermite (18e) pour la première année. Ces volontaires favoriseront l'émergence de projets collectifs avec les parents et les enfants dans l'école, notamment pour les périodes « passerelle » de la crèche jusqu'au collège. En 2018 / 2019, l'action de l'AFEV au sein de deux écoles a permis de toucher 511 familles et 369 élèves.

- 2/ « **Paris Collèges Familles** » en s'appuyant sur un réseau national d'étudiants bénévoles, l'AFEV va poursuivre l'installation (10 heures par semaine) de volontaires en résidence au **collège Marx Dormoy** (18e) et pour la première année au **collège Georges Méliès** (19e) afin de développer des actions pour les familles et leur participation aux événements marquants de l'année scolaire : remise des bulletins, fête du collège, élection des parents délégués, animations de soirées thématiques et cafés des parents ayant pour thèmes l'orientation, le numérique, la scolarité.

En 2018 / 2019, 35 familles au collège Marx Dormoy et 60 familles au collège Henri Matisse ont bénéficié de cet accompagnement.

- **L'Association franco-chinoise Pierre Ducerf** (3e) pour son projet « **favoriser le lien entre l'école et les familles d'origine chinoise par la médiation interculturelle et le soutien à la parentalité** » dans les 10e, 11e, 19e et 20e arrondissements.

Cette association spécialisée dans la médiation culturelle vers les familles d'origine chinoise animera des rencontres de parents lors de permanences hebdomadaires dans neuf écoles de quatre arrondissements. Échanges entre parents et membres de l'équipe pédagogique, traduction de documents de communication et médiation interculturelle

permettront une meilleure compréhension du fonctionnement de l'école par ces familles. Des ateliers de français consacrés à la scolarité et un accompagnement des parents lors des temps de réunions des familles dans les écoles seront aussi proposés. Pour l'année 2018/2019, 100 familles d'origine chinoise ont bénéficié de l'accompagnement.

- **L'Association pour la Prévention, l'Accueil, le Soutien et l'Orientation (APASO)** (14e), pour son « **Espace Famille** » dans les 13e et 14e arrondissements.

L'association propose un forum des parents animé par deux psychologues à raison de dix séances par an. Ce forum des parents aura pour vocation principale d'améliorer la communication et les relations intra/extra-familiales, de rapprocher les parents des institutions éducatives et de les soutenir lors des passages de transition des enfants entre les différents établissements scolaires (séances spéciales d'échanges « passerelle » sur l'entrée à la maternelle, en école élémentaire, au collège, etc.). Les séances auront lieu dans les établissements et organismes partenaires de l'Espace Famille.

Des consultations individuelles et familiales pourront être proposées aux parents qui rencontrent des difficultés particulières. En 2018 / 2019, 73 familles ont participé à ces groupes d'échange.

- L'association « **Arts Traditionnels et Nouvelles Technologies du 18e arrondissement** » (**ATNT-18**) (18e) pour ses actions :

1/ « **ABC du numérique en famille en appui à la parentalité** ».

L'association propose des initiations individualisées pour les parents en fracture numérique. Elle propose une formation aux savoirs d'usage (ordinateur, Internet, usage du numérique en lien avec la scolarité des jeunes, usage d'Internet pour la préparation des sorties culturelles, loisirs...). En 2018 / 2019, 87 familles ont participé à ces ateliers de sensibilisation numérique.

2/ « **Parents médiateurs numériques Familles/Ecole** »

L'association sensibilise des parents de collégiens dans le 18e arrondissement à l'utilisation d'Internet et au logiciel de vie scolaire « Paris Classe Numérique » (notamment des mères au foyer ou chefs de familles monoparentales dont le niveau d'instruction et la connaissance du français écrit sont faibles), les accompagne dans l'encadrement de la relation enfants - écrans et forme des parents pour qu'ils transmettent leurs compétences informatiques à d'autres familles. En 2018 / 2019, 30 familles ont participé à ces ateliers de sensibilisation numérique.

3/ Dans le cadre de « Paris Collèges Familles », l'association propose pour la troisième année, en partenariat avec le **collège Daniel Mayer** (18e) des actions de sensibilisation des parents à l'usage de l'outil numérique dans le but de promouvoir leurs incidences positives et prévenir les impacts négatifs sur la scolarité des enfants. Les thèmes de l'adolescence, de l'autorité parentale et du harcèlement seront aussi abordés. En 2018 / 2019, 40 familles au collège Daniel Mayer ont bénéficié de cet accompagnement.

- L'association « **Culture 2+** » (18e) pour ses actions :

1/ « **Papothèques** » Les papothèques sont des groupes de parole mensuels principalement en langue africaine, chinoise, tamoule, arabe et plus récemment, en fonction de l'évolution des courants migratoires, bengalie et serbe, voire multiculturels, pour des parents d'élèves

des huit écoles du quartier « La Chapelle », dont 60 % ont une langue maternelle différente du français. En 2018 / 2019, environ 200 familles ont participé aux papothèques,

2/ « **Accueil des enfants dans leur langue d'origine pour leur première scolarisation en France** ».

Des parents d'enfants non-francophones entrant en petite section sont accueillis avec des interprètes pour s'approprier les codes de fonctionnement de l'école. En 2018 / 2019, 150 familles ont bénéficié d'un accueil personnalisé pour leur enfant lors de sa première rentrée scolaire en France.

- L'association « **EIDIP** » (**Écoute Interculturelle dans un Dispositif Inter Psy**) (18e), propose pour la quatrième année, en partenariat avec le **collège Suzanne Lacore** (19e) dans le cadre de « Paris Collèges Familles », l'action « mallette des parents » pour créer des liens entre les parents et l'équipe éducative. Ateliers et groupes de parole mais aussi repas interculturels se dérouleront au collège lors des temps forts de l'année. Ils aborderont notamment la vie au collège, les représentations mutuelles des parents et des enseignants, le bien-être des élèves, l'usage des écrans. En 2018 / 2019, 44 familles ont bénéficié de cet accompagnement.

- L'association « **Entraide Scolaire Amicale** » (19e), poursuit son partenariat avec le **collège Germaine Tillion** (12e) dans le cadre du dispositif « Paris Collèges Familles » dans lequel elle développe depuis trois ans un accompagnement scolaire individualisé pour des élèves identifiés par l'équipe éducative, elle organise par ailleurs des ateliers pour les parents, les professeurs et les élèves, sur des thématiques définies collectivement. Elle organise également des sorties familiales en lien avec les projets des enseignants et en concertation avec les familles. En 2018 / 2019, 6 élèves du collège Germaine Tillion ont bénéficié d'un accompagnement et 23 familles ont bénéficié des actions de l'association.

Pour 2019/2020, l'association va développer un partenariat « Paris Collèges Familles » supplémentaire avec le **collège Robert Doisneau** (20^e).

- Le centre social Ourcq de l'association « **Espace 19** » (19e) anime des rencontres et des ateliers au **collège Edgar Varèse** (19e) dans le cadre du dispositif « Paris Collèges Familles ». Il participe à la réunion de pré-rentrée avec l'équipe éducative et organise différentes actions tout au long de l'année alternant temps conviviaux et actions sur le thème de l'orientation des collégiens. Ainsi plusieurs actions sont prévues : mise en œuvre d'ateliers ludiques co-animés par les enseignants, les parents et les animateurs, un forum des métiers pour les élèves de 4^e et 3^e un temps festif avant les vacances de Noël et un temps de formation sur l'orientation à destination des parents et de l'équipe éducative. En 2018 / 2019, 52 familles ont bénéficié de cet accompagnement.

- Le centre social « **J2P** » (**Jaurès Pantin Petit**) (19e), en partenariat avec l'association de prévention spécialisée auprès des jeunes de 13 à 22 ans (AJAM) et le **collège Édouard Pailleron** (19e), rassemble des parents, des élèves, des enseignants et l'équipe administrative du collège pour faciliter la communication entre les familles et l'établissement (initiation des parents à l'usage de l'ENT : Paris Classe Numérique, cafés des parents thématiques, etc.). Un accompagnement collectif ou individuel permet d'aider les familles dans leurs choix pour les stages d'orientation des élèves de troisième ou leur orientation. En 2018 / 2019, 15 familles et 15 adolescents ont bénéficié de cet accompagnement.

- La **Ligue de l'Enseignement (Fédération de Paris)** (10e) pour ses actions :

1/« **Resserrer les liens entre les familles et l'école avec la mise en place de référents** » à l'école maternelle Emeriau (15e) et dans le groupe scolaire 15/17 Tanger (19e)

Cette action a pour objectifs d'aider les familles à avoir une meilleure connaissance de l'institution scolaire et de son fonctionnement, d'organiser des espaces d'échanges et de partages d'expériences entre parents et de favoriser le dialogue parents/enseignants sur des sujets donnés. L'association propose de mettre au centre de la médiation parents/école un représentant de la communauté éducative de l'établissement qui sera rémunéré, l'association, quant à elle, viendra en soutien de cette personne référente afin de l'aider à structurer et mettre en œuvre ce cycle d'accompagnement aux familles.

L'action « Groupes d'échange sur les liens parents/école » dans les 9^e, 12^e, 13^e, 19^e et 20^e a bénéficié en 2018/2019 à 800 familles et 180 enfants.

2/ Dans le cadre de « Paris Collèges Familles », l'association propose pour la première année un partenariat avec le **collège Colette BESSON** (20e). La Ligue projette d'organiser 3 séances interactives entre les parents et les enfants autour des Compétences Psycho Sociales et le renforcement de l'association des parents au projet d'établissement. Elle s'appuiera sur les problématiques qui émergeront des séances organisées sur le temps scolaire par la Ligue en collaboration avec le Compagnie Ma Quête (théâtre forum) pour définir les thématiques des rencontres.

- L'association « **La Maison des Fougères** » (20e) pour son projet « **Projet Parentalité à la Maison des Fougères** »

Cette association souhaite organiser 3 ou 4 ateliers par mois à destination des parents des écoles primaires Pierre Foncin et le Vau situées dans le 20e arrondissement dans le but de les aider à verbaliser les difficultés du quotidien, à travers des échanges et des rencontres avec des intervenants professionnels.

Pour l'année 2018/2019, l'action initiée par l'association s'intitulait « **Petit manuel des trucs et astuces des parents** », elle visait à réaliser et éditer un petit manuel pratique à destination des parents. 30 familles ont participé à la réalisation du livret en 2018/2019 et 300 familles seront touchées par la diffusion du livret prévue en décembre 2019.

- **L'Assemblée Citoyenne des Originaires de Turquie (L'ACORT)** (10e) pour son action de « **médiation scolaire** » dans les 10e, 11e, 18e, 19e et 20e arrondissements.

La médiation scolaire crée un dialogue entre les enfants, les parents et l'école, sensibilise les familles à l'environnement scolaire, et les équipes pédagogiques, assistants sociaux et personnels des CMP aux spécificités culturelles de la communauté turcophone. En 2018, compte tenu des sollicitations qu'elle reçoit, l'ACORT a étendu son action de médiation scolaire à d'autres arrondissements limitrophes : les 11e, 18e, 19e et 20e arrondissements. Au cours de l'année scolaire 2018 / 2019, l'action a touché 37 familles dont 10 monoparentales (dont 1 père), soit 65 parents.

- L'association « **Le Moulin** », implantée dans le quartier du Moulin de la Vierge, dans le 14e arrondissement, pour son action « **Rapprocher les familles de l'école Simone Veil** » (14e). L'association propose de mettre en place des temps de parole et d'échanges entre parents autour de la scolarité de leur(s) enfant(s). L'association s'appuie sur un groupe de parents fréquentant la structure pour créer une dynamique dans le quartier. Les

séances se tiendront quant à elles alternativement au sein de l'école primaire Simone Veil (188-190, rue d'Alésia), et dans les locaux de l'association et auront pour ambition de permettre à chaque parent de s'enrichir des témoignages des autres, de se soutenir entre eux, et de résoudre ensemble les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans l'éducation de leur(s) enfant(s) ou leur relation avec l'école. En 2018 / 2019, cette action a touché de manière régulière environ 20 familles.

- L'association « **Osez la médiation** » (15e) pour les actions suivantes :

1/ « **Chemins de traverse** » : cette action mise en œuvre avec l'équipe éducative, les parents et les associations du quartier, propose un parcours de soutien à l'intégration pour les élèves de 6e au collège Madame de Staël (15e), leurs parents et leurs enseignants, de façon à acquérir ensemble les codes culturels indispensables à une intégration scolaire et sociale réussie. Le programme comprend des visites de musées ou d'institutions, des conférences et des ateliers dans six domaines : la vie scolaire et l'orientation, l'Histoire, les arts, les Droits de l'Homme et de l'Enfant et la Citoyenneté et l'éducation aux médias. En 2018 / 2019, 35 élèves d'origines très diverses et leurs familles ont participé à ce programme.

2/ Dans le cadre de « Paris Collèges Familles », l'association, poursuit son partenariat avec 3 collèges : le **collège Elsa Triolet** (13e), le **collège Georges Duhamel** (15e), le **collège Pierre Mendès-France** (20e). Au niveau de chaque collège, il s'agit d'impliquer la direction et les membres de l'équipe éducative dans une démarche de partenariat et de coéducation avec les parents d'élèves et les acteurs de quartier par le développement d'échanges et la co-construction d'actions associant notamment les familles les plus éloignées du collège. Elle va par ailleurs développer un nouveau partenariat avec le **collège Camille Claudel** (13e).

En 2018 / 2019, les actions menées ont permis de toucher :

- 25 familles au collège Georges Duhamel ;
- les équipes pédagogiques des collèges Pierre Mendès-France et Elsa Triolet ont bénéficié de cet accompagnement.

- L'association « **Plus Loin** » (20e) pour ses actions :

1/ « **Resserrer les liens entre les familles et l'école** ».

Cette action propose aux familles du quartier des « Portes du 20e » fréquentant quatre écoles élémentaires : Eugène Reisz, Alquier-Debrousse, Le Clos et Riblette, des réunions d'information visant à familiariser les parents avec les instances démocratiques scolaires, des temps spécifiques permettant aux familles de faire les devoirs, de profiter d'activités ludiques avec leurs enfants et des formations des familles à l'accompagnement scolaire des enfants dans le but de créer un réseau de solidarité entre familles autour de la scolarité. En 2018 / 2019, 40 familles et 34 enfants ont bénéficié de ces actions.

2/ Dans le cadre de « Paris Collèges Familles » au **collège Jean Perrin** (20e), propose pour la deuxième année un accompagnement visant à l'amélioration du climat scolaire par une meilleure implication des parents dans la vie du collège. L'association organisera dans un premier temps deux formations aux outils numériques (Paris Classe Numérique , Carnet de correspondance numérique) à destination des parents des élèves de 6^{ème}, elle vise particulièrement les parents les plus éloignés du système scolaire. Elle formera en fin

d'année les parents des futurs collégiens. Pour l'année 2018/2019, 21 familles ont bénéficié de cette action.

- L'association « **Relais 59** » (12e) pour les actions suivantes dans le cadre de « Paris Collèges Familles » avec le **collège Jules Verne** (12e), le club de prévention et l'association des parents d'élèves, propose d'animer échanges et sorties pour les futurs élèves de 6e et leurs parents, permettant de les informer sur la vie scolaire au collège. L'association organisera des temps d'information lors des remises des bulletins et co-animera l'espace parents avec l'association « Osez la Médiation ». Elle poursuit également son partenariat avec le **collège Paul Verlaine** (12e) pour entretenir le dialogue entre parents au sein du collège et les amener à échanger sur leurs besoins. Les parents d'élèves de CM2 des écoles Bercy et Pommard participent également à cette dynamique avec les deux collèges. En 2018 / 2019, 79 familles au collège Jules Verne et 212 familles au collège Paul Verlaine ont bénéficié de cet accompagnement.

- L'association « **SOS Casamance** » (18e) pour son projet « **lutter contre le décrochage scolaire par l'accompagnement à la scolarité et à la parentalité** ».

L'association, en lien avec les enseignants et les éducateurs du quartier de la Goutte d'Or, propose un soutien scolaire aux enfants et un accompagnement des parents dans leur fonction parentale pour un resserrement du lien familles - école. En parallèle, des activités culturelles, de loisirs et sportives, seront proposées aux familles. Pour l'année 2018/2019, cette action a permis de toucher 10 familles (15 parents et 47 enfants) ; 35 jeunes ont bénéficié du soutien scolaire.

- L'association « **Le Picoulet** » (11e) propose pour la première année dans le cadre du dispositif « Paris Collèges Familles » un partenariat avec le **collège Lucie et Raymond Aubrac** (11e) réunissant l'équipe éducative, l'infirmière scolaire, l'animatrice du dispositif « action collégiens », les parents d'élèves et différents partenaires du territoire. Elle propose la mise en place d'un Café des Parents, une initiation au logiciel Paris Classe Numérique et un accompagnement à la demande de bourses en ligne.

- L'association « **Centre Social et Culturel Porte Pouchet** » (17e) propose pour la première année dans le cadre du dispositif « Paris Collèges Familles » un partenariat avec le **collège Boris Vian** – collège « Tous mobilisés » vague 3 (17e). En association avec le principal, la CPE et l'association de parents d'élèves une rencontre conviviale autour de l'usage de « Paris Classe Numérique » animée par le centre social sera proposée aux parents au collège. Les thématiques suivantes seront choisies collégialement.

- L'association « **ADOS** » (18e) propose pour la première année dans le cadre du dispositif « Paris Collèges Familles » un partenariat avec le **collège Georges Clémenceau** (18e). L'association accompagne de nombreux élèves du collège et propose des temps de rencontre avec leurs parents pour les aider à mieux comprendre le fonctionnement de l'établissement et l'usage des outils numériques de la vie scolaire.

- L'association « **Association Belle Ville** » (19e) propose pour la première année dans le cadre du dispositif « Paris Collèges familles » un partenariat avec le **collège Charles Péguy** (19e). L'action a pour objectif de sensibiliser les élèves et les familles aux questions liées au sexisme telles que l'égalité filles/garçons, l'acceptation des différences, les droits de l'homme, etc. Des ateliers hebdomadaires sur le temps périscolaire

permettront aux élèves et aux parents de participer à une création audiovisuelle allant de l'écriture du scénario au tournage puis au montage d'un court métrage qui participera au concours vidéo jeunesse « Buzzons contre le sexisme ».

Enfin, le collège Alberto Giacometti (14e) suivi par l'association APASO et le collège Stéphane Mallarmé (17e) suivi par l'association Entraide Scolaire Amicale bénéficieront du dispositif « Paris Collèges Familles » initié en 2018/2019. Les actions, n'ayant pu être déployées comme souhaité, sont en conséquence reportées sur l'année scolaire 2019/2020 sans demande de financement sur le budget 2019. Ces accompagnements, encore à préciser, porteront sur la gestion du stress, la relation au numérique et des visites culturelles parents-enfants.

Compte tenu de l'impact positif de ces actions auprès des familles parisiennes, je vous propose, Mesdames, Messieurs, d'attribuer, au titre de l'exercice 2019, une subvention d'un montant global de 156 750 euros, selon la répartition suivante :

- Association « Association d'accompagnement global contre l'exclusion » (ADAGE) : 3 000 €
- Association « Association de la Fondation Étudiante pour la Ville » (AFEV) : 20 500 €
- Association « Association franco-chinoise Pierre Ducerf » : 4 000 €
- Association « APASO » : 4 000 €
- Association « ATNT-18 » : 11 500 €
- Association « Culture 2 + » : 8 000 €
- Association « EIDIP » : 3 500 €
- Association « Entraide Scolaire Amicale » : 7 000 €
- Association « Espace 19 » : 3 500 €
- Association « J2P » : 3 500 €
- Association « Ligue de l'Enseignement » (Fédération de Paris) : 8 800 €
- Association « La Maison des Fougères » : 3 000 €
- Association « L'Assemblée Citoyenne des Originaires de Turquie » (L'ACORT) : 5 000 €
- Association « Le Moulin » : 5 000 €
- Association « Osez la médiation » : 23 950 €
- Association « Plus Loin » : 18 500 €
- Association « Relais 59 » : 7 000 €
- Association « SOS Casamance » : 3.000 €
- Association « Le Picoulet » : 3 500 €
- Association « Centre social Pouchet » : 3 500 €
- Association « ADOS » : 3 500 €
- Association « Association Belle Ville » : 3 500 €

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.